

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00821 Numéro SIREN : 514 410 968 Nom ou dénomination : A C S

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt 2412



SAS ACS

Le clos de Gazan

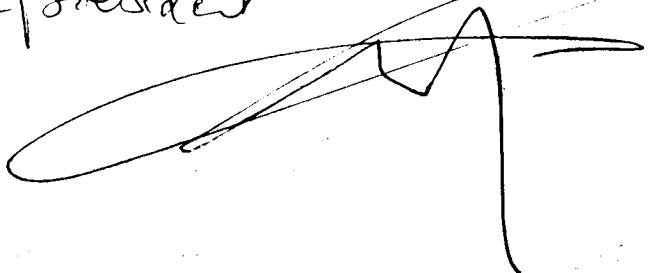
27 av François Tuby

06150 LA BOCCA

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Compte certifié conforme
Par le président*



EUROPE MANAGEMENT CONSULTING

Société par actions Simplifiée au capital de 14 000 euros

SIRET 510 957 236 00019 - TVA Intracommunautaire FR 23 510 957 236 - NAF 6920Z

Siège Social 8 avenue Philippe RoCHAT, 06 600 Antibes

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation</i>	1
<i>Annexe au bilan</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Détail de l'Actif</i>	4
<i>Bilan Passif</i>	5
<i>Détail du Passif</i>	6
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	7
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	8
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	9
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	11
<i>Détail des Soldes Intermédiaires (Production)</i>	12
<i>Règles et méthodes comptables 2</i>	14
<i>Immobilisations</i>	16
<i>Amortissements</i>	17
<i>Dettes garanties par des suretés réelles</i>	18
<i>Détermination du Résultat Fiscal</i>	19
<i>Crédit-Bail</i>	20
<i>Provisions au bilan</i>	21
<i>Créances et dettes</i>	22
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	23
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	24
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	25
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	26
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	27
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	28
<i>2033B - Divers à déduire</i>	29
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	30
<i>2033C - Détail du cadre III, plus & moins values</i>	31
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	32
<i>2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer</i>	33
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	34
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	35
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	36
<i>Taux réduit IS page 1</i>	37
<i>Taux réduit IS page 2 /1</i>	38
<i>Taux réduit IS page 3 /1</i>	39
<i>Taux réduit IS page 4 /1</i>	40
<i>Taux réduit IS page 5</i>	41

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 14/12/2009, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ACS** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 27 852 euros

Chiffre d'affaires : 76 565 euros

Résultat net comptable : 794 euros

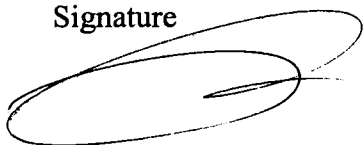
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANTIBES

Le 14/03/2023

Signature



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **27 852 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **77 422 euros**
 - un total charges de **76 629 euros**
 - dégage un résultat de **794 euros**

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12 mois**.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS ACS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	578	244	334	436
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 171	2 171		
	Autres immobilisations corporelles	25 147	18 072	7 075	9 349
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 128		2 128	2 128
TOTAL (II)		30 023	20 487	9 536	11 913
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	974		974	1 076
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 534		4 534	6 512
	Autres créances				2 450
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	11 749		11 749	15 128
	Charges constatées d'avance	1 059		1 059	1 101
	TOTAL (III)	18 316		18 316	26 267
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		48 339	20 487	27 852	38 180

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 128

2 128

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		9 536	34,24	11 913	31,20	(2 376)	-19,95
Constructions		334	1,20	436	1,14	(102)	-23,47
AMENAGEMENT AGENCEMENT		578	2,08	578	1,51		
AMORT DOT AMENAGEMENT AGENCEME		(244)	-0,88	(142)	-0,37	(102)	-72,13
Installations techniques, matériel et outillage							
MATERIEL INDUSTRIEL		2 171	7,79	2 171	5,69		
AMORT MATERIEL TECHNIQUE		(2 171)	-7,79	(2 171)	-5,69		
Autres immobilisations corporelles		7 075	25,40	9 349	24,49	(2 274)	-24,32
MATERIELS DE TRANSPORT		21 815	78,33	24 815	65,00	(3 000)	-12,09
MATERIEL INFORMATIQUE		3 331	11,96	3 331	8,73		
AMORT. DES MATERIELS DE TRANSP		(14 741)	-52,93	(15 516)	-40,64	775	5,00
AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMAT		(3 331)	-11,96	(3 282)	-8,60	(49)	-1,51
Autres immobilisations financières		2 128	7,64	2 128	5,57		
DEPOT DE GARANTIE		2 128	7,64	2 128	5,57		
TOTAL III - Actif Circulant NET		18 316	65,76	26 267	68,80	(7 951)	-30,27
Matières premières, approvisionnements		974	3,50	1 076	2,82	(102)	-9,51
STOCK DE MATIERE PREMIERE		974	3,50	1 076	2,82	(102)	-9,51
Créances clients et comptes rattachés		4 534	16,28	6 512	17,06	(1 978)	-30,38
COLLECTIF CLIENTS		1 269	4,55	2 227	5,83	(958)	-43,02
CLTS FACTURES A ETABLIR		3 265	11,72	4 285	11,22	(1 020)	-23,81
Autres créances				2 450	6,42	(2 450)	-100,00
PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE				2 350	6,16	(2 350)	-100,00
OPERATION PARTIC.ETAT PRIME INFLATION				100	0,26	(100)	-100,00
Disponibilités		11 749	42,18	15 128	39,62	(3 379)	-22,34
BANQUE		11 127	39,95	14 463	37,88	(3 336)	-23,06
CAISSE		622	2,23	665	1,74	(43)	-6,53
Charges constatées d'avance		1 059	3,80	1 101	2,88	(42)	-3,82
CHARGES CONSTATES D'AVANCE		1 059	3,80	1 101	2,88	(42)	-3,82
TOTAL DU BILAN ACTIF		27 852	100,00	38 180	100,00	(10 328)	-27,05

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	103	(928)
	Résultat de l'exercice	794	8 031
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 997	8 203
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 558	7 882
	Emprunts et dettes financières divers (3)	31	21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 815	16 620
	Dettes fiscales et sociales	6 451	5 455
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	25 855	29 977
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	27 852	38 180
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	793,87	8 030,76
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	22 629	24 406
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12 31/12/2022 mois		01/01/2021 12 31/12/2021 mois		Variations %
TOTAL I - Capitaux propres	1 997	7,17	8 203	21,48	(6 206) -75,66
Capital Social ou individuel	1 000	3,59	1 000	2,62	
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000	3,59	1 000	2,62	
Réserve légale	100	0,36	100	0,26	
RESERVE LEGALE	100	0,36	100	0,26	
Report à nouveau	103	0,37	(928)	-2,43	1 031 111,10
REPORT A NOUVEAU	103	0,37			103
REPPORT A NOUVEAU			(928)	-2,43	928 100,00
Résultat de l'exercice	794	2,85	8 031	21,03	(7 237) -90,11
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes	25 855	92,83	29 977	78,52	(4 122) -13,75
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 558	19,96	7 882	20,64	(2 323) -29,48
EMPRUNT N +1AN	3 195	11,47	5 551	14,54	(2 356) -42,44
EMPRUNT -1AN	2 356	8,46	2 321	6,08	35 1,49
INTERETS C.N.E. 330796E	6	0,02	8	0,02	(2) -29,50
ASSURANCES C.N.E. 330796E	2	0,01	2	0,01	
Emprunts et dettes financières divers	31	0,11	21	0,05	11 51,80
C/C MR QUENTIN	31	0,11	21	0,05	11 51,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 815	49,60	16 620	43,53	(2 805) -16,88
COLLECTIF FOURNISSEURS	13 815	49,60	16 620	43,53	(2 805) -16,88
Dettes fiscales et sociales	6 451	23,16	5 455	14,29	996 18,26
URSSAF	552	1,98	701	1,84	(149) -21,19
RETRAITE PRO BTP	356	1,28	341	0,89	16 4,57
MUTUELLE HENNER	641	2,30			641
AUTRES CHARGES A PAYER	1 260	4,52	908	2,38	352 38,77
ETAT IS A PAYER	280	1,01	922	2,41	(642) -69,63
TVA A DECAISSER	200	0,72	200	0,52	
TVA S/ C.A. A REGULARISER	2 694	9,67	1 792	4,69	902 50,33
TVA S/CLTS DUS A 10%	115	0,41	202	0,53	(87) -43,07
TVA S/FACT A ETABLIR A 10%	239	0,86	390	1,02	(151) -38,71
TVA S/FACT A ETABLIR A 20%	106	0,38			106
TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	8	0,03			8
TOTAL DU BILAN PASSIF	27 852	100,00	38 180	100,00	(10 328) -27,05

SASU « A C S »

Au capital de 1.000 €

27, Avenue François Tuby

Le Clos Gazan

06150 CANNES LA BOCCA

Rcs Cannes N° 514 410 968

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Le Jeudi 23 Mars 2023 à 14H,

Le soussigné QUENTIN Yvon, actionnaire unique de la Société à Actions Simplifiée Unipersonnelle « A.C.S. », propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 € chacune émises en totalité et formant le capital de 1.000 €,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur QUENTIN Yvon, Actionnaire Unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021.

Il est rappelé que depuis la loi du 04 Août 2008, il n'y a plus d'obligation d'émettre un rapport de gestion sur l'activité de la société au cours du dit exercice.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- Approbation des comptes du 1^{er} JANVIER au 31 JANVIER 2022.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale, en la personne de l'Actionnaire Unique et Président, approuve les comptes annuels, à savoir le Bilan, le Compte de résultat et l'Annexe, arrêtés à la date du 31 DECEMBRE 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Q-Y

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire Unique et Président décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat comptable		794 €
Report à nouveau	+	103 €
Solde Report à nouveau		897 €

TROISIEME DECISION

Comme le prévoit l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'actionnaire unique et président déclare les conventions qui sont intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice, à savoir :

- Loyer versé en 2022 par la SASU « ACS » à la SCI « NEARYANE » dont Monsieur QUENTIN Yvon est aussi le gérant = 16.255 €.
- Rémunération du Président, M. Yvon QUENTIN = 9.946 € NET.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15H15.

De tout ce que dessus, l'Actionnaire Unique et Président a dressé et signé le présent Procès Verbal.

Monsieur QUENTIN Yvon
Actionnaire Unique et Président



Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations %
Total des produits d'exploitation	76 570	100,01	75 895	100,00	675 0,89
Ventes de marchandises					
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux	76 565	100,00	75 895	100,00	671 0,88
Production vendue Services FRANCE	76 565	100,00	75 895	100,00	671 0,88
PRESTATIONS DE SERVICES A 10%	71 020	92,76	74 414	98,05	(3 393) -4,56
PRESTATIONS DE SERVICES 20%	5 545	7,24	1 481	1,95	4 064 274,36
Montant net du chiffre d'affaires	76 565	100,00	75 895	100,00	671 0,88
Autres produits d'exploitation	4	0,01			4 865,22
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	4	0,01			4 865,22
Total des charges d'exploitation	75 647	98,80	70 964	93,50	4 684 6,60
Achats de matières premières et autres appro.	19 976	26,09	18 838	24,82	1 138 6,04
ACHAT DE MATIERE PREMIERE	19 976	26,09	18 838	24,82	1 138 6,04
Variation de stocks approvisionnements	102	0,13	234	0,31	(132) -56,30
VARIATION DU STOCK DE MAT PREM	102	0,13	234	0,31	(132) -56,30
Autres achats et charges externes	36 895	48,19	38 577	50,83	(1 681) -4,36
EDF/GDF	1 667	2,18	1 754	2,31	(87) -4,97
GAZOIL	194	0,25	192	0,25	3 1,35
ESSENCE	1 593	2,08	1 484	1,96	109 7,34
FOURNIT. PETIT EQUIPEMENT	902	1,18	831	1,09	71 8,60
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	428	0,56	309	0,41	119 38,53
CREDIT BAIL SUZUKI EL-932-TA			2 554	3,36	(2 554) -100,00
LOYER 27 AV. FRANCOIS TUBY	12 990	16,97	12 990	17,12	
LOYER PARKING	2 622	3,42	2 534	3,34	88 3,46
ENTRETIEN VEHICULE	751	0,98	515	0,68	236 45,74
ENTRETIEN MATERIEL	100	0,13			100
MURACEF	1 985	2,59	1 985	2,62	
ASSUR.MULTIRISQUE	1 000	1,31	974	1,28	26 2,72
ASSUR.VECTURA 4 ROUES	529	0,69	935	1,23	(406) -43,42
AVIVA 2 ROUE PART.	848	1,11	626	0,82	222 35,48
ASSURANCE SUZUKI	402	0,53	475	0,63	(73) -15,32
ASSURANCE CREDIT BAIL			19	0,02	(19) -100,00
ASSURANCE JURIDIQUE	194	0,25	189	0,25	5 2,60
ASSURANCE SUR EMPRUNT	33	0,04	126	0,17	(94) -74,06
DOCUMENTATION GENARALE	3				3
COMMISIONS SUR ACHATS			44	0,06	(44) -100,00
HONORAIRES COMPTABLES	3 365	4,39	2 666	3,51	699 26,22
CADEAUX A LA CLIENTELE	468	0,61	580	0,76	(112) -19,39
DONS			5	0,01	(5) -100,00
DEPLACEMENT	5	0,01	25	0,03	(20) -81,06
MISSIONS	1 407	1,84	2 374	3,13	(967) -40,71
FRAIS DE RECEPTION	3 842	5,02	2 909	3,83	932 32,03
INTERNET	480	0,63	480	0,63	
SFR MR QUENTIN	313	0,41	282	0,37	31 11,11
FREE 06 12 44 25 08	196	0,26	194	0,26	2 1,16
SERCICES BANCAIRES	579	0,76	527	0,69	52 9,85
Impôts, taxes et versements assimilés	1 324	1,73	1 531	2,02	(207) -13,54

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
TAXE D'APPRENTISSAGE	59	0,08	32	0,04	28	86,65
PARTICIPATION A LA FORMAT.PRO.	118	0,15	61	0,08	57	94,04
COTISATION FONCIERE DES ENTREP	687	0,90	700	0,92	(13)	-1,86
TAXE FONCIERE	460	0,60	469	0,62	(9)	-1,92
DROITS D'ENREGISTREMENTS			270	0,36	(270)	-100,00
Salaires et traitements	8 620	11,26	5 108	6,73	3 512	68,75
SALAIRES, APPOINTEMENTS	8 620	11,26	5 108	6,73	3 512	68,75
Charges sociales du personnel	6 352	8,30	4 537	5,98	1 815	40,01
COTISATION A L'URSSAF	3 132	4,09	1 827	2,41	1 305	71,47
MUTUELLE HENNER	2 562	3,35	2 269	2,99	293	12,91
CAISSE DE RETRAITE CADRES	658	0,86	386	0,51	271	70,30
PRO BTP FORMATION			14	0,02	(14)	-100,00
PHARMACIE			41	0,05	(41)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	2 376	3,10	1 995	2,63	381	19,11
DOTATIONS AUX AMORT. ELEMENTS	2 376	3,10	1 995	2,63	381	19,11
Autres charges de gestion courante	1		143	0,19	(142)	-99,33
PERTE SUR CREANCE IRRECouvrabl			143	0,19	(143)	-100,00
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1				1	336,36
Résultat d'exploitation	923	1,20	4 932	6,50	(4 009)	-81,29
Total des produits financiers						
Total des charges financières	98	0,13	104	0,14	(5)	-4,98
Intérêts et charges assimilées	98	0,13	104	0,14	(5)	-4,98
INTERETS COURUS NON ECHUS	98	0,13	104	0,14	(5)	-4,98
Résultat financier	(98)	-0,13	(104)	-0,14	5	4,98
Résultat courant avant impôts	824	1,08	4 828	6,36	(4 004)	-82,93
Total des produits exceptionnels	853	1,11	4 279	5,64	(3 427)	-80,08
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	853	1,11	4 279	5,64	(3 427)	-80,08
AUTRES PRODUITS EXCEPT. S/ OPE	1		2		(2)	-78,99
PRODUITS DES EX ANTERIEURS	852	1,11	4 277	5,64	(3 425)	-80,08
Total des charges exceptionnelles	603	0,79	155	0,20	448	289,95
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	603	0,79	155	0,20	448	289,95
AMENDE ET PENELITES FISCALES	396	0,52			396	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			155	0,20	(154)	-99,73
CHRGES EXCEP. / EX. ANTERIEUR	206	0,27			206	
Résultat exceptionnel	250	0,33	4 125	5,43	(3 875)	-93,94
Impôts sur les bénéfices	280	0,37	922	1,21	(642)	-69,63
IMPOTS SUR LES BENEFICES	280	0,37	922	1,21	(642)	-69,63
Résultat de l'exercice	794	1,04	8 031	10,58	(7 237)	-90,11

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2022		12		01/01/2021		12		Ecart		%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois	31/12/2021	mois					
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 565	100,00	75 895	100,00	671	0,88					
Ventes de marchandises											
- Achats de marchandises											
- Variation stocks de marchandises											
MARGE COMMERCIALE (a)											
Production vendue	76 565	100,00	75 895	100,00	671	0,88					
+ Variation production stockée											
+ Production immobilisée											
PRODUCTION DE L'EXERCICE	76 565	100,00	75 895	100,00	671	0,88					
- Achats stockés approvisionnement	19 976	26,09	18 838	24,82	1 138	6,04					
- Variation des stocks et approvisionnement	102	0,13	234	0,31	(132)	-56,30					
- Achats de sous-traitance directe											
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	56 487	73,78	56 823	74,87	(336)	-0,59					
MARGES (Commerciale + Production)	56 487	73,78	56 823	74,87	(336)	-0,59					
- Achats non stockés (c)	4 784	6,25	4 569	6,02	215	4,71					
- Autres charges externes (c)	32 111	41,94	34 007	44,81	(1 896)	-5,58					
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	56 974	74,41	57 649	75,96	(675)	-1,17					
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	19 592	25,59	18 246	24,04	1 346	7,37					
+ Subventions d'exploitation											
- Impôts, taxes sur rémunérations	177	0,23	92	0,12	85	91,50					
- Autres impôts et taxes	1 147	1,50	1 439	1,90	(292)	-20,28					
- Salaires et traitements	8 620	11,26	5 108	6,73	3 512	68,75					
- Charges sociales	6 352	8,30	4 537	5,98	1 815	40,01					
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 296	4,30	7 070	9,32	(3 774)	-53,38					
+ Reprises sur amortissements et provisions											
+ Autres produits d'exploitation	4	0,01			4	865,22					
+ Transfert de charges d'exploitation											
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	2 376	3,10	1 995	2,63	381	19,11					
- Autres charges de gestion courante	1		143	0,19	(142)	-99,33					
RÉSULTAT EXPLOITATION	923	1,20	4 932	6,50	(4 009)	-81,29					
Bénéfice-perte sur opérations en commun											
+ Produits financiers											
- Charges financières	98	0,13	104	0,14	(5)	-4,98					
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	824	1,08	4 828	6,36	(4 004)	-82,93					
Produits exceptionnels	853	1,11	4 279	5,64	(3 427)	-80,08					
- Charges exceptionnelles	603	0,79	155	0,20	448	289,95					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	250	0,33	4 125	5,43	(3 875)	-93,94					
- Participation des salariés											
- Impôts sur les bénéfices	280	0,37	922	1,21	(642)	-69,63					
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	794	1,04	8 031	10,58	(7 237)	-90,11					

Détail des Soldes Intermédiaires (Production)

Etat exprimé en euros

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Production de l'exercice + Ventes de marchandises	76 565	100,00	75 895	100,00	671	0,88
Marge commerciale						
Production vendue Services	76 565	100,00	75 895	100,00	671	0,88
PRESTATIONS DE SERVICES A 10%	71 020	92,76	74 414	98,05	(3 393)	-4,56
PRESTATIONS DE SERVICES 20%	5 545	7,24	1 481	1,95	4 064	274,36
Production de l'exercice	76 565	100,00	75 895	100,00	671	0,88
Achats stockés approvisionnement	19 976	26,09	18 838	24,82	1 138	6,04
ACHAT DE MATIERE PREMIERE	19 976	26,09	18 838	24,82	1 138	6,04
Variation de stocks approvisionnements	102	0,13	234	0,31	(132)	-56,30
VARIATION DU STOCK DE MAT PREM	102	0,13	234	0,31	(132)	-56,30
Marge brute de production	56 487	73,78	56 823	74,87	(336)	-0,59
Achats non stockés matières et fournitures	4 784	6,25	4 569	6,02	215	4,71
EDF/GDF	1 667	2,18	1 754	2,31	(87)	-4,97
GAZOIL	194	0,25	192	0,25	3	1,35
ESSENCE	1 593	2,08	1 484	1,96	109	7,34
FOURNIT. PETIT EQUIPEMENT	902	1,18	831	1,09	71	8,60
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	428	0,56	309	0,41	119	38,53
Autres charges externes	32 111	41,94	34 007	44,81	(1 896)	-5,58
CREDIT BAIL SUZUKI EL-932-TA			2 554	3,36	(2 554)	-100,00
LOYER 27 AV. FRANCOIS TUBY	12 990	16,97	12 990	17,12		
LOYER PARKING	2 622	3,42	2 534	3,34	88	3,46
ENTRETIEN VEHICULE	751	0,98	515	0,68	236	45,74
ENTRETIEN MATERIEL	100	0,13			100	
MURACEF	1 985	2,59	1 985	2,62		
ASSUR.MULTIRISQUE	1 000	1,31	974	1,28	26	2,72
ASSUR.VECTURA 4 ROUES	529	0,69	935	1,23	(406)	-43,42
AVIVA 2 ROUE PART.	848	1,11	626	0,82	222	35,48
ASSURANCE SUZUKI	402	0,53	475	0,63	(73)	-15,32
ASSURANCE CREDIT BAIL			19	0,02	(19)	-100,00
ASSURANCE JURIDIQUE	194	0,25	189	0,25	5	2,60
ASSURANCE SUR EMPRUNT	33	0,04	126	0,17	(94)	-74,06
DOCUMENTATION GENARALE	3				3	
COMMISSIONS SUR ACHATS			44	0,06	(44)	-100,00
HONORAIRES COMPTABLES	3 365	4,39	2 666	3,51	699	26,22
CADEAUX A LA CLIENTELE	468	0,61	580	0,76	(112)	-19,39
DONS			5	0,01	(5)	-100,00
DEPLACEMENT	5	0,01	25	0,03	(20)	-81,06
MISSIONS	1 407	1,84	2 374	3,13	(967)	-40,71
FRAIS DE RECEPTION	3 842	5,02	2 909	3,83	932	32,03
INTERNET	480	0,63	480	0,63		
SFR MR QUENTIN	313	0,41	282	0,37	31	11,11
FREE 06 12 44 25 08	196	0,26	194	0,26	2	1,16
SERCICES BANCAIRES	579	0,76	527	0,69	52	9,85
Valeur ajoutée produite	19 592	25,59	18 246	24,04	1 346	7,37
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	177	0,23	92	0,12	85	91,50
TAXE D'APPRENTISSAGE	59	0,08	32	0,04	28	86,65
PARTICIPATION A LA FORMAT.PRO.	118	0,15	61	0,08	57	94,04

Détail des Soldes Intermédiaires (Production)

Etat exprimé en euros

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Impôts, taxes & versements assimilés autres	1 147	1,50	1 439	1,90	(292)	-20,28
COTISATION FONCIERE DES ENTREP	687	0,90	700	0,92	(13)	-1,86
TAXE FONCIERE	460	0,60	469	0,62	(9)	-1,92
DROITS D'ENREGISTREMENTS			270	0,36	(270)	-100,00
Salaires et traitements	8 620	11,26	5 108	6,73	3 512	68,75
SALAIRES, APPOINTEMENTS	8 620	11,26	5 108	6,73	3 512	68,75
Charges sociales	6 352	8,30	4 537	5,98	1 815	40,01
COTISATION A L'URSSAF	3 132	4,09	1 827	2,41	1 305	71,47
MUTUELLE HENNER	2 562	3,35	2 269	2,99	293	12,91
CAISSE DE RETRAITE CADRES	658	0,86	386	0,51	271	70,30
PRO BTP FORMATION			14	0,02	(14)	-100,00
PHARMACIE			41	0,05	(41)	-100,00
Excédent brut d'exploitation	3 296	4,30	7 070	9,32	(3 774)	-53,38
Autres produits d'exploitation	4	0,01			4	865,22
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	4	0,01			4	865,22
Dotations aux amortissements et provisions	2 376	3,10	1 995	2,63	381	19,11
DOTATIONS AUX AMORT. ELEMENTS	2 376	3,10	1 995	2,63	381	19,11
Autres charges de gestion courante	1		143	0,19	(142)	-99,33
PERTE SUR CREANCE IRRECOURVABL			143	0,19	(143)	-100,00
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1				1	336,36
Résultat d'exploitation	923	1,20	4 932	6,59	(4 009)	-81,29
Charges financières	98	0,13	104	0,14	(5)	-4,98
INTERETS COURUS NON ECHUS	98	0,13	104	0,14	(5)	-4,98
Résultat courant avant impôts	824	1,08	4 828	6,34	(4 004)	-82,93
Produits exceptionnels	853	1,11	4 279	5,64	(3 427)	-80,08
AUTRES PRODUITS EXCEPT. S/ OPE	1		2		(2)	-78,99
PRODUITS DES EX ANTERIEURS	852	1,11	4 277	5,64	(3 425)	-80,08
Charges exceptionnelles	603	0,79	155	0,20	448	289,95
AMENDE ET PENELITES FISCALES	396	0,52			396	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			155	0,20	(154)	-99,73
CHRGES EXCEP. / EX. ANTERIEUR	206	0,27			206	
Résultat exceptionnel	250	0,33	4 125	5,43	(3 875)	-93,94
Impôts sur les bénéfices	280	0,37	922	1,21	(642)	-69,63
IMPOTS SUR LES BENEFICES	280	0,37	922	1,21	(642)	-69,63
Résultat de l'exercice	794	1,04	8 031	10,58	(7 237)	-90,11

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **27 852 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **77 422 euros** et un total **charges** de **76 629 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **794 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	578					578
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 171					2 171
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	24 815				3 000	21 815
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 331					3 331
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 896				3 000	27 896
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 128					2 128
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 128					2 128
TOTAL		33 023				3 000	30 023

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	142	102		244
Instal technique, matériel outillage industriels	2 171			2 171
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	15 516	2 225	3 000	14 741
Matériel de bureau, mobilier	3 282	49		3 331
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 111	2 376	3 000	20 487
TOTAL	21 111	2 376	3 000	20 487

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunts			7 872	5 551
		TOTAL	7 872	5 551

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2022

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	794	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités	396	
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	280	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Réintégrations diverses		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	470	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 %		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		
	Déductions diverses		
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		1 470	
RESULTAT FISCAL			
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)		1 470	

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 128	2 128	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 534	4 534	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 059	1 059	
TOTAL DES CREANCES		7 720	7 720	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 558	2 363	3 195	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 815	13 815		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 809	2 809		
	Impôts sur les bénéfices	280	280		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 354	3 354		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8	8		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	31		31	
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		25 855	22 629	3 226	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 321			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		31			

01012022

31122022

X

SIE CANNES EST
16 BLD LEADER

06153 CANNES LA BOCCA CEDEX

A IDENTIFICATION

SAS ACS
Le clos de Gazan
27 av François Tuby

06150 LA BOCCA

651

349227

51441096800028

Insp. IPU

N° dossier

N° Siret

B

ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

SERRURERIE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Article 223 A à 3 du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Excédent imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	1 866	Excédent de la ligne JO au 2058A ou 312 du 2033B	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %					
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐			
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ACD GROUPE

ECF ☐ Désignation du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : SARL EMC 8 AVENUE PHILIPPE ROCHAT 0493333079
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE 06600 ANTIBES
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

A ANTIBES

le 01032023

Signature et qualité du déclarant

MR QUENTIN

PRESIDENT

K DIVERS

ADRESSE DES AUTRES ETABLISSEMENTS (en France et à l'étranger, y compris le siège social) :

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes déduites dans les 12 mois précédents des versements de dividendes et de plus-values sur les DSN de 2012, montant total des bases brutes des cotisations sociales et des cotisations déductibles de l'impôt sur le revenu, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des droits de vacances par les salariés	8 620
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	4 336

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à réputer à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT déduite du total de l'exercice			
MVLT restant à réputer			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SAS ACS		Le clos de Gazan		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		27 av François Tuby		06150 LA BOCCA			
SIRET		5 1 4 4 1 0 9 6 8 0 0 0 2 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	27 896	030	20 487	7 409	9 785
	Immobilisations financières* (1)	040	2 128	042		2 128	2 128
	Total I (5)	044	30 023	048	20 487	9 536	11 913
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	974	052	974	1 076
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	4 534	070	4 534	6 512	
		072		074		2 450	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	11 749	086	11 749	15 128	
	Charges constatées d'avance *	092	1 059	094	1 059	1 101	
	Total II	096	18 316	098	18 316	26 267	
	Total général (I + II)	110	48 339	112	20 487	27 852	38 180
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	100	100			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134	103	(928)			
	Résultat de l'exercice	136	794	8 031			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	1 997	8 203			
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	5 558	7 882			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	13 815	16 620			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 31)	172	6 482	5 475			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	25 855	29 977				
Total général (I + II + III)	180	27 852	38 180				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 128	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	3 226	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2022

Libellé	Montant
AMENDES	396
AMD-Amendes et pénalités	396
Totalisation	792

2033B - Divers à déduire au 31/12/2022

Libellé	Montant
Totalisation	

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES **DGFIP N° 2033-C 2023**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS ACS										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles	{	Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430	578	432		434		436	578										
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	2 171	442		444		446	2 171										
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460	24 815	462		464	3 000	466	21 815										
		Autres immobilisations corporelles		470	3 331	472		474		476	3 331										
Immobilisations financières		480	2 128	482		484		486	2 128												
TOTAL		490	33 023	492		494	3 000	496	30 023												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	{	Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520	142	522	102	524		526	244										
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	2 171	532		534		536	2 171										
		Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550	15 516	552	2 225	554	3 000	556	14 741										
		Autres immobilisations corporelles		560	3 282	562	49	564		566	3 331										
TOTAL		570	21 111	572	2 376	574	3 000	576	20 487												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
							REBUS														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	3 000	3 000																			
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	3 000	580	3 000	582	584	586	581	587	589											
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595											
TOTAL							596	585	597	599											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2022

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
HYUNDAI BF921GB	3 000	3 000						
Totalisation	3 000	3 000						

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS ACS				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	
	Autres provisions réglementées	610		612		614	
Provisions pour risques et charges		620		622		624	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	
	Sur stocks et en cours	640		642		644	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	
TOTAL		680		682		684	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autres immobilisations corporelles	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis	
Déficits imputés						983	
Déficits reportables						984	
Déficits de l'exercice						860	
Total des déficits restant à reporter						870	
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)					325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326		
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	8 342
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	5 329
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2022

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

NEANT

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E, 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	76 565	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	76 565	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	4	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	4	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	24 761	
Variation négative des stocks	145	102	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	16 499	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	41 363	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	35 207
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 51441096800028

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACS

ADRESSE (voie) Le clos de Gazan 27 av François Tuby

CODE POSTAL 06150 VILLE LA BOCCA

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique QUENTIN Prénom(s) YVON
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 13101967 N° département 78 Commune YVELINES Pays FRANCE
Adresse : N° 27 Voie avenue François Tuby le clos de Gazan
Code postal 06150 Commune CANNES LA BOCCA Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G, 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 51441096800028

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACS

ADRESSE (voie) Le clos de Gazan 27 av François Tuby

CODE POSTAL 06150 VILLE LA BOCCA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ACS	51441096800028	4332B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Le clos de Gazan 27 av François Tuby 06150 LA BOCCA		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	1 866
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	1 866
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	1 866

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

[illegible]

Taux réduit d'IS
Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ACS	51441096800028	4332B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Le clos de Gazan 27 av François Tuby 06150 LA BOCCA		

[illegible]

[illegible]

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS ACS	51441096800028	4332B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Le clos de Gazan 27 av François Tuby 06150 LA BOCCA		

Le soussigné

- Nom et prénom : MR QUENTIN
- Qualité : PRESIDENT

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : ANTIBES
Le : 01032023

Signature du déclarant